



Procès-verbal de l'assemblée des présidents du 07.12.2013 à Lenzburg

Date: 07.12.2013
Lieu: Hotel Krone, Kronenplatz 20, 5600 Lenzburg
Heure: 10h00

Membres CC présents: Alfred Wittich, Président
Sandro Chiavuzzo, Vice-président
Anita Truttmann, Trésorière
Stephanie Feyfar, Secrétaire
Wanda Dadò, Vice-secrétaire
Isabelle Maillard Chiavuzzo, Présidente CT
Denise Brügger, Secrétaire LOH

Membre CC excusé: Jürg Keller Vice - trésorier

Représentants des sections: KAS Ursula Bühler Ulrich
KCbB Ruth Lang
KECB René Fagioli
ebocat Trudy Oberholzer
SFG Raynald Geiser
KLZ Trudy Anliker
CCM Sarah Runzis
SFNJ Susanne Steidle
RKVO pas représenté
SSC Sandra Achermann
SFT Nelly Carieri
CCVV+F Fabienne Monnier
ZL Kerstin Wick

Ordre du jour

1. Bienvenue et appel
2. Election du scrutateur
3. Approbation de l'ordre du jour
4. PV de l'assemblée des présidents du 1^{er} décembre 2012
5. Discussion et vote des propositions à l'AG 2014 de la FIFe
6. Approbation des dates et lieux d'exposition en Suisse
7. Présentation de la CT du règlement révisé du LO et de l'élevage
8. Vote sur la révision du règlement des expositions
9. Meilleurs chats suisses, attribution des prix 2014
10. Divers

1. Bienvenue et appel :

10h15 Le président Alfred Wittich salue les 12 sections, les hôtes Hans-Peter Lang, Martin Wahl et Stefan Ruf. Il remercie le KAS pour l'organisation de l'AP et donne lecture de la liste des présences.

S. Chiavuzzo traduit pour le CC, S. Runzis pour les présidents.

2. Election du scrutateur :

Ursula Bühler Ulrich du KAS est élue comme scrutatrice à l'unanimité.



3. Approbation de l'ordre du jour :

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

4. Procès-verbal de l'AP du 1.12.2012:

Sandra Achermann remarque que les initiales pour 2013 étaient X,Y et Z. Avec cette modification, le procès-verbal est accepté à l'unanimité. Alfred Wittich remercie Wanda Dadò pour le procès-verbal.

5. Discussion et vote sur les propositions à l'AG 2014 de la FIFe

Il n'y a pas de propositions.

Alfred Wittich informe des nouvelles formes d'expositions donnant la possibilité d'obtenir plus qu'un certificat par jour. Le comité de la FIFe a déjà autorisé plusieurs exceptions.

A.Wittich aimerait faire une proposition à l'AG de la FIFe afin de limiter les expositions de plus d'un certificat par jour ou, si possible, interdire cette forme d'exposition.

Les présidents partagent l'opinion de A. Wittich.

On vote sur le fait de préparer une proposition (après avoir donné ses idées et une votation par courriel) après l'AP.

Le scrutin est le suivant :

Oui :	11
Non :	0
Abstention :	1

Ainsi, une proposition pour l'AG de la FIFe peut être rétrospectivement effectuée.

A.Wittich aimerait préparer une seconde proposition à l'AG de la FIFe :

Les élèves – juges ne recevront pas d'attestations pour des chats qu'ils n'ont vus qu'au BIS.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

AW informe qu'il y aura des élections pour le vice-secrétaire, le vice-trésorier et la commission pour la santé des chats à l'AG de la FIFe.

6. Approbation des dates et des lieux d'expositions en Suisse :

S. Chiavuzzo remercie le KECB pour sa compréhension.

Les questions restées en suspens seront réglées à l'interne.

Les lieux et dates d'expositions sont acceptées à l'unanimité.

7. Présentation de la CT du règlement révisé du LO et de l'élevage:

Depuis l'AD de 2012, la FFH a une nouvelle CT.

Isabelle Maillard Chiavuzzo explique les règlements révisés.

Dans le règlement d'élevage, la version française du point 2 sera adaptée selon la version allemande.

Le règlement du LO est un ajout au règlement de la FIFe.

La lettre initiale pour 2014 est « A ».



8. Vote sur la révision du règlement des expositions :

Sandra Achermann explique le point 3b : qu'entend-on par « une raison valable » en cas de réponse négative suite à une demande de lieu d'exposition ? Ce changement dans le règlement donne une définition précise. Le KLZ propose le maintien du texte.

Après une vive discussion, le scrutin pour le soutien de cette proposition est le suivant :

Oui : 7

Non : 5

Ainsi, le changement pour l'article 3b est accepté.

Par la suite, le nouveau règlement pour les expositions est accepté à l'unanimité.

9. Meilleurs chats suisses, attribution des prix 2014 :

L'attribution des prix en 2015 sera effectuée par la SFG et a été acceptée à l'unanimité.

10. Divers :

A. Wittich fait remarquer que sur les listes d'éleveurs des club seuls les éleveurs doivent apparaître, soit ceux qui font leur pedigree par la FFH. La FFH a été attaquée en public à l'AG de la FIFe par S. Drieling, déléguée du 1. DEKZV, en faisant de la publicité pour des races défendues à la FIFe. Il a été trouvé sur le site d'une section un lien d'un éleveur (non actif dans la FFH) de Scottish Fold. A. Wittich prie les sections de contrôler leur sites; les éleveurs qui demandent leurs pedigrees dans une association non-FIFe, n'ont pas le droit de faire partie des listes d'éleveurs.

Les systèmes d'inscription en ligne ne donnent pas la possibilité de contrôler les inscriptions; il est donc indispensable de remplir les formulaires d'inscriptions et de les envoyer aux responsables des clubs.

AW prie les sections de confirmer les inscriptions pour les expositions par courriel, étant donné que les confirmations suivent relativement tard. Il fait remarquer une fois de plus la feuille « inscription à une exposition » et prie les responsables des sections de suivre ces instructions.

S. Steidle demande s'il est possible d'obtenir de l'OVF une liste des personnes qui n'ont pas le droit de détenir des animaux. Les services vétérinaires cantonaux ne donnent aucun renseignement sur les personnes signalées.

D. Brügger prie de ne pas envoyer des demandes de pedigree sans preuve de paiement et de les contrôler soigneusement.

D. Brügger est en vacances du 22.12 au 5.1.

Alfred Wittich remercie le KAS pour l'organisations, les boissons durant la séance et l'apéritif.

Clôture de l'AP à 13.15

Muttenz, le 31.12.2013

Pour le procès-verbal : S. Feyfar

Le président : A. Wittich

Annexe : Liste des expositions en Suisse